



PLAN SOBRIETE ENERGETIQUE

Actions immédiates



PREAMBULE

Les enjeux

La collectivité a déjà engagé plusieurs actions pour gérer durablement les ressources (notamment en ce qui concerne la problématique de l'eau)

Des efforts supplémentaires et immédiats sont aujourd'hui nécessaires pour répondre à trois enjeux :

- limiter notre empreinte environnementale
- limiter l'impact budgétaire des augmentations de tarifs liés à l'énergie
- contribuer à l'effort national en terme de capacité de production

La méthode

- Identifier les postes les plus énergivores et coûteux pour actionner des leviers efficaces
 - Etudier la faisabilité de la déclinaison des mesures nationales à notre échelle (avec l'incertitude de l'obligation de mise en œuvre)
 - Se donner les moyens de l'implication nécessaire du plus grand nombre en accompagnant chaque mesure de pédagogie
- Les premiers postes identifiés sont l'éclairage et le chauffage
- Les aspects de second ordre relèvent notamment des usages numériques et bureautiques



ACTIONS EN COURS OU A VENIR

ECLAIRAGE PUBLIC

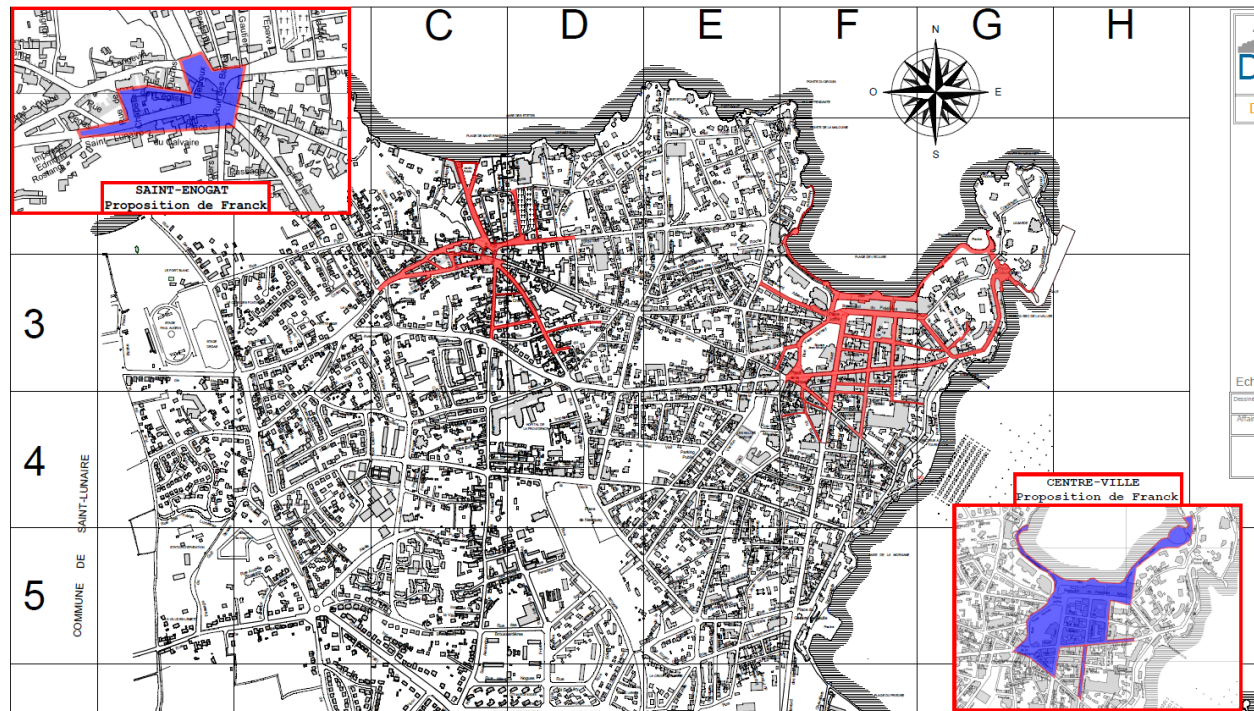
L'enjeu

1 515 923 Kw heure consommés en 2021

Une estimation budgétaire de 529 K€ pour 2023 si aucune mesure n'est prise

La mesure

Mise en place de la coupure de nuit entre 23h et 6h du matin (exception hypercentre et centre de St Enogat coupure de 4h à 6h)



L'impact

Economie potentielle : 150 000 €, sur la base des tarifs 2022.

Des impacts connexes (incitatif pour le secteur privé)

Les modalités

Lancement le 22 octobre (journée mondiale de l'énergie)

Investissement nécessaire : 6K€

Quelques mesures adaptées :

- Une information en entrée de ville et accès aux promenades
- Un balisage solaire de cheminement à des points clés du bord de mer

USAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Règles générales

- Extinction des éclairages extérieurs (type médiathèque)
- Température de consigne à 19 °
- Baisse du chauffage une heure avant la fin de l'activité
- Objectif 8° si non occupation > à 48h (adaptation suivant les sites)
- Accompagnement aux changements de pratique par la formation et la pédagogie en s'appuyant sur le service transitions

Dispositions particulières

Palais des Arts et des Festivals

- Température de consigne en période de non occupation des salles à ajuster à la baisse par tests successifs (17° aujourd'hui).
- Fermeture de la salle du Balnéum pour la saison 2022-2023 à compter du 8 décembre

Infrastructures sportives

- **Piscine** : Baisse de la température de l'eau : De 28 à 26,7 °C

- **COSEC 1**

Chaque salle peut être gérée de façon autonome

- Gymnastique au sol et assimilé : 15°
- Autres locaux d'activité sportive : 14°
- Vestiaires : 19°

- COSEC 2

Gestion différenciée et centralisée H2 et salle polyvalente – autres salles = radiateur (avec thermostat et protection)

- Gymnastique corrective et assimilé : 18°
- Gymnastique au sol et assimilé : 15°
- Autres locaux d'activité sportive : 14°
- Vestiaires : 19°
- Usages salles réunions et assimilé : 19°
- Salle polyvalente : 19°
- 5 bureaux seront totalement coupés du fait de la non utilisation permanente

- Salle Sergent Robert

Calé par thermostat

1 seule rampe activée sur 2 – 16°

Vestiaires à 18°

Etablissements scolaires

- Le contexte COVID oblige à une aération toutes les heures en moyenne (remarque générale pour l'ensemble des usages)
- Problématique du maintien à 19° dans ce contexte
- réflexion en cours sur la pertinence des purificateurs d'air

Les halles (décisions prises en concertation avec les commerçants)

- Pas de chauffage dans les Halles sauf grand froid.
- Éclairage 2h30 par jour maximum



ACCOMPAGNEMENT ET SUITES

- Une communication à destination des administrés
- Une Communication interne
- Mémento de l'argumentaire et des enjeux à destination des agents par le service transitions (+ suivi)
- Des temps de travail entre les agents (partage de pratiques et mise en place de nouvelles actions)
- Accompagnement par la communauté de communes via le Conseiller en Energie



Merci de votre attention.